



Motion pour revoir les plans de réaménagement de la rue de Gasperich

Considérant

- la nécessité de renouveler les infrastructures (canalisation, eaux, gaz, fibres....) vétustes dans la rue de Gasperich;
- le projet de réaménagement présenté et discuté le 4 juin en réunion d'information aux citoyen.nes et riverain.es, ayant soulevé de nombreuses questions et propositions d'adaptation du projet;
- la volonté des riverain.es de participer de manière active à l'élaboration du projet de réaménagement;
- l'opportunité de transformer par la même occasion la surface de l'espace public selon les besoins des citoyen.nes et afin de favoriser le vivre ensemble et la sécurité;
- l'école fondamentale, le foyer scolaire, la crèche, des commerces et services, l'église et son centre paroissial situés le long de la rue de Gasperich et à la base d'une circulation importante de piéton.nes;
- des zones de conflit et d'insécurité actuellement observé notamment aux extrémités de la rue de Gasperich (route d'Esch et rond-point Bei der Auer);
- la nécessité de considérer les exigences de la crise climatique;
- les lignes directrices en matière d'apaisement de la circulation ;
- l'ampleur et la durée du chantier indiquées et donc l'attente légitime que le résultat final de l'aménagement puisse perdurer tant dans son concept de mobilité englobant l'évolution des moyens de transport les plus écoresponsables que dans sa forme sur le long terme;

invite le Collège échevinal

- à faire une étude de faisabilité d'un shared space dans la rue de Gasperich entre la rue Rossini et incluant le rond-point Bei der Auer;

- à étudier la possibilité de la transformation d'un rond-point en croisement afin de permettre aux piéton.nes de se réappropriier l'espace public;
- à reconsidérer le classement de la rue de Gasperich en tant que « rue de distribution à fort trafic »;
- à améliorer aux croisements surélevés de rues le chemin de passage des piéton.nes en leur permettant de pouvoir emprunter une ligne droite;
- à favoriser, par rapport au plan actuel prévoyant l'aménagement d'un espace mixte piéton.nes-cyclistes limité sur le tronçon route d'Esch – rue Beethoven, une circulation des cyclistes en sécurité sur toute la longueur de la rue de Gasperich, ceci par des mesures de réduction de trafic et de respect de la limitation de vitesse à 30km/h efficaces (p.ex. par des éléments qui obligent les conducteur.rices à dévier horizontalement (décrochage du gabarit, rétrécissements alternés...) ou verticalement (coussins berlinois, plateaux...));
- à prévoir une piste cyclable sécurisé sur le côté sud du tronçon route d'Esch-rue Rossini, séparée des piéton.nes pour qui un trottoir d'une largeur de 2m des deux côtés doit être garantie;
- à étudier de manière approfondie la zone de conflit entre la rue de Gasperich et la route d'Esch afin de sécuriser le passage piéton, p.ex. par la création d'un îlot au milieu de la rue de Gasperich et par la création d'une zone tampon au niveau du croisement;
- à continuer le dialogue et à revenir aux riverain.es et habitant.es de Gasperich et leur présenter les résultats des études et des conclusions sur le projet adapté afin de continuer le dialogue avec les citoyen.nes.

Déposée le 8 juillet 2024

Christa Brömmel, conseillère communale déi gréng Stad Lëtzebuerg